

Procédé évaluation de départ AUTO ECOLE DE BROCHON

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 45 minutes, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette évaluation permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir le niveau du permis de conduire.

1- Parcours de formation :

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée. Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

2- Moyens utilisés :

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

un simulateur, des tests et des questions sur la formation de conduite voiture

un moniteur moto, des tests et des questions sur la formation moto, sur piste privée

3- informations du public :

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage et sur le site interne.

L'évaluation est alors réalisée par un simulateur de conduite au moyen d'une fiche préétablie.

Prise en compte du permis boîte automatique (restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l'évaluation de départ de l'élève.

4- Composition de l'évaluation :

.Renseignements d'ordre général sur la base d'un questionnaire : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées.

Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au simulateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

.Expérience de la conduite sur la base d'un questionnaire : Permis possédés ? Si il a déjà conduit une voiture ? Combien de temps ? Seul ou avec qui ? Sur quel type de route ?

.Connaissance du véhicule sur la base d'un questionnaire : Permet de voir sa connaissance sur quatre thèmes techniques : la direction, l'embrayage, la boîte de vitesse et le freinage.

.Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité sur la base d'un questionnaire : hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité, limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite ou adaptation au contexte et partage de l'espace routier.

Sur la base d'un questionnaire : repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne ou motivation externe et nécessité.

.Habilités (coordination et synchronisation des gestes) :

Installation au poste de conduite sur un poste de conduite en autonomie

Réalisations de « départ arrêt »

Manipulation du volant : sans utiliser les pédales, en ligne droite, en courbe, en tournant sur simulation d'agglomération

.Compréhension et mémorisation :

Compréhension : nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant l'évaluation

Mémorisation : capacité à citer et reproduire dans l'ordre les opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

.Perception à allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation et en fonction des indications données par les panneaux directionnels.

L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire.

Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.

.Emotivité : Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation sur la base d'un questionnaire.

.Résultat de l'évaluation : l'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon)

Chaque réponse et niveaux correspondent à un nombre de points positifs ou négatifs allant de + 3 à - 4 points.

Le nombre d'heure prévisionnel de formation est annoncé en fin d'évaluation en fonction du nombre de points obtenus, ici par exemple pour une formation sur un véhicule à boîte manuelle, généralement ceux qui auront - 12 points et plus auront plus de 40h de conduite, ceux entre - 12 points et 0 points auront entre 40h et 30 heures de conduite, ceux qui auront entre 0 points et + 12 points auront entre 30h et 20h de conduite, et ceux qui auront + 12 points et + auront les 20 heures de conduite qui est le minimum obligatoire (si le candidat est en annulation de permis ou est en possession d'un permis étranger ce dernier n'est pas soumis au 20h obligatoire).

Bien sûr, ce n'est pas une science exacte, dans certains cas, la prévision d'heures peut être inférieur ou supérieur selon la progression de chacun.